

Le journal de

BOURG

www.mairiedebourg.fr

A large red poster celebrating the 100th anniversary of American presence in Haute-Marne. It features a white line-art bridge on the left and a white line-art viaduct on the right. The text reads: "LES 100 ANS DE LA PRÉSENCE AMÉRICAINE EN HAUTE-MARNE". In the bottom left corner is the logo for the "THE UNITED STATES WORLD WAR ONE CENTENNIAL COMMISSION". In the bottom right corner is a circular logo for the "CENTENAIRE 14 1918".

LES **100** ANS
DE LA PRÉSENCE
AMÉRICAINE
EN HAUTE-MARNE

WWI
THE UNITED STATES
WORLD WAR
ONE
CENTENNIAL
COMMISSION

CENTENAIRE
14
1918

Une 1ère: le vide grenier

1^{er} vide-greniers

BOURG



Dimanche 25 juin 2017

Portrait : Mariette



EDITO

PENDANT DES MOIS SE DEMANDER SI LE CIEL SERA ROUGE .BLANC .BLEU...

Après ce long temps de campagne, d'élections, nous soufflons: contents, mécontents, mitigés, faudrait-il attendre de voir ...? La France a eu besoin de rois, qui, après la révolution, ont disparu, sans laisser derrière eux cette culture de privilèges, passe-droits et compagnie... Un relent de monarchie subsiste depuis cette époque que nous peinons à faire disparaître. L'homme ne trouve pas forcément sa juste place dans notre société, chaque potentiel ne trouve pas toujours à s'exprimer: le cherchons-nous?

Fermetures de tous ordres et rejets se font durement ressentir tandis que nous oublions l'histoire : tant de peuples sont venus à la rescousse lors des deux guerres mondiales : africains du sud, du nord, indiens (inde) vietnamiens et j'en oublie. Comment les avons-nous traités, accueillis? Maintenant nous les laissons croupir en attendant qu'ils nous laissent tranquilles.

Sommes-nous vraiment humains?

Laissons-nous enseigner par nos frères dits primitifs, garants d'un savoir ancestral qui considèrent la terre comme notre mère donnant tout sans compter sauf si elle s'épuise à force d'être maltraitée .Préserveons, respectons leurs terres au lieu de continuer les pillages. L'homme prédateur parviendra-t-il à se mettre en paix avec lui-même, ses semblables, la nature ,les règnes animal, végétal, minéral. Considérons chacun de nos gestes, de nos paroles, de nos actes comme importants, pouvant mener à la « guerre», si petite soit-elle, comme à la paix.

Dernière minute: rendons hommage à une grande dame partie pour d'autres cieux : Madame Simone Veil. C'est un modèle qui a su traverser des épreuves terribles sans en garder rancœur, en cherchant à réconcilier et unifier. Elle a combattu pour ce qui lui paraissait juste avec force, courage, sincérité, loyauté, sans prendre parti. Elle a incarné la devise de la République : Liberté, Egalité, Fraternité sans dévier .Merci à elle pour les valeurs qu'elles nous laissent. Nous, A chacun d'entre nous de les incarner et de les transmettre.

Vive Bourg, charmant village, vive l'été, les groseilles et les barbecues.

Bel été à chacun.

Le mot du Maire

Et voilà encore un été qui passe, il a eu du mal à démarrer mais les fortes chaleurs de mi-juin nous ont rappelé que nous ne pouvons rien contre les éléments. Cette météo et le manque de précipitation cumulée nous incitent à utiliser l'eau avec modération. Notre ressource montre un affaiblissement de rendement, c'est tôt dans la saison ce qui ne présage rien de bon pour la période d'été normale. Nous sommes vigilants, merci d'être raisonnable.

Ceci étant dit, cette année se veut américaine. A plusieurs reprises nous avons partagé avec vous l'engagement que nous avons pris pour commémorer les 100 ans de la présence des américains dans notre village. Un article dans ce journal vous montrera à quel point la Commune, l'association Bourg Patrimoine et traditions ainsi que bon nombre d'habitants se sont engagés, investis dans ce projet qui comme nous le voulons restera dans un petit coin de notre mémoire. Cette engouement a traversé l'atlantique au point qu'un groupe de passionné de Patton avec qui je communique, souhaite reproduire une copie de la stèle du General sur un terrain militaire américain, mais cela sera l'objet d'un article au prochain numéro.

Avec tout cela, le lotissement se remplit tout doucement, les projets avancent : la salle de convivialité va retrouver une seconde jeunesse très bientôt, l'année prochaine le toit de la mairie sera refait et nous pourrons revoir le symbole de l'ancienne école prôner au-dessus. Cette année étant réservée au montage de dossier pour récupérer des financements. Ceci étant complété par une multitude de petites choses qui nous font apprécier notre village et l'ambiance qui y règne, souvent jalouée par nos voisins.

Bon été à tous



À venir...

13 juillet :

Repas champêtre, feux d'artifice

6 août :

Poulet party

29- 30 sept/1er Octobre:

Centenaire 14/18

11 novembre

Armistice 1918 au monument

17 novembre

Soirée « Beaujolais »

19 novembre

Repas des aînés

Sommaire

Edito, le mot du maire

Rétrospective du semestre

Les décisions du conseil

Portrait

Cérémonie du centenaire

Infos

Le premier semestre 2017 en images

La magie de Noël

Mardi 20 décembre en soirée, invités par la municipalité, les enfants du village de moins de 10 ans et leurs parents étaient présents à la salle de convivialité pour fêter Noël. D'emblée, les enfants se sont retrouvés au pays des contes grâce à Isabelle Obriot, conteuse « du Pays des Sources ». Ils ont appris que le père Noël avait voulu changer de métier pour être photographe, mais les photos étant toujours ratées, il a continué son merveilleux métier. Ouf ! Ils ont reçu l'explication des fils argentés placés sur le sapin et aussi pourquoi il garde ses aiguilles en hiver... le tout agrémenté des plus beaux chants de Noël. Captivé, le jeune auditoire a applaudi chaleureusement la conteuse. Quel bonheur quand le brave bonhomme à la houppelande rouge est enfin arrivé à l'appel de son nom scandé par les enfants. Plus ou moins intimidés, ils ont reçu chacun un paquet cadeau et un sujet en chocolat et ont remercié leur bienfaiteur par un bisou. Les parents se sont régalés d'images pleines de tendresse puis le père Noël s'en est allé en d'autres lieux sous les applaudissements de tous. Pour les enfants, le temps était venu de découvrir fébrilement leurs cadeaux puis de se presser autour d'une table garnie de gâteaux, de papillotes et de jus de fruits. Un apéritif servi aux parents a clos cette soirée festive très joyeuse.



Le père Noël est passé





Vœux de la municipalité



Des vœux et des projets pour une année américaine

Dimanche 8 janvier, s'est déroulée à la salle de convivialité la traditionnelle cérémonie des vœux de la municipalité, l'occasion pour les 80 personnes présentes de s'échanger leurs vœux et de faire connaissance avec les nouveaux habitants.

Après avoir présenté à l'assemblée ses vœux de bonne santé, de bonheur et de réussite, le maire a dressé un bilan rapide de l'année écoulée, remerciant les bénévoles toujours aussi actifs pour le fleurissement et l'entretien de l'environnement. Il a félicité les enfants pour la mise en place des décorations de Noël. Il a précisé que les deux dernières parcelles du lotissement restant à vendre ne sauraient tarder à trouver preneurs. Ensuite il a exposé les projets pour 2017, dont la rénovation de la salle de convivialité et la réfection du toit du bâtiment communal. Mais, l'événement de l'année sera sans aucun doute, la commémoration, au mois de septembre, du centenaire de la création du camp américain. Le Maire a précisé les grandes lignes du projet préparé en partenariat avec l'association Bourg Patrimoine et Traditions et qui a fait l'objet d'une demande de labellisation auprès du comité départemental du centenaire. Une réunion préparatoire aura lieu fin janvier pour définir l'organisation des chantiers participatifs, des cérémonies et des expositions. L'heure a été ensuite venue d'accueillir les nouveaux habitants sous les applaudissements de l'assistance. Le maire leur a souhaité la bienvenue et une bonne adaptation au village, chacune des cinq familles recevant en cadeau un panier garni.

Le verre de l'amitié a permis de prolonger cette rencontre dans la bonne humeur pendant qu'un diaporama montrait en boucle les photos de l'évènementiel de 2016.



DYNAMISME ET MOTIVATION POUR BOURG PATRIMOINE ET TRADITIONS

L'association Bourg Patrimoine et Traditions a tenu son assemblée générale, vendredi 27 janvier, à la salle de convivialité du village, en présence d'une trentaine d'adhérents. Avec une quinzaine de pouvoirs, le quorum étant atteint, le président Bernard Gouriet a ouvert la séance en présentant ses meilleurs vœux à l'assemblée. Il a exprimé ses souhaits de réussite et de prospérité à l'association pour une année 2017 qui sera riche en événements. Dans son rapport moral, il a remercié tous les bénévoles motivés et dynamiques qui s'impliquent dans les activités de l'association. Il a souligné « l'effet salubre des échanges entre les membres actifs de l'association et les participants aux différentes animations ». Dans son rapport d'activités, Cindy Hache a dressé le bilan des manifestations, avec notamment le Poulet Party, des journées festives toujours appréciées et pour tous les goûts afin de satisfaire les habitants et la population extérieure. Les adhérents ont approuvé, à l'unanimité, les différents rapports dont le bilan financier très positif présenté par la trésorière Simone Gouriet.

Le tiers sortant a été reconduit à l'unanimité avec l'élection d'une nouvelle candidate au conseil d'administration constitué désormais de 16 membres, l'association comptant une soixantaine d'adhérents.

Le programme de l'année a été établi (lire en encadré) avec, en prévision, la poursuite du démontage de l'escargot et la commémoration, en septembre 2017, du centenaire de la création du camp américain, préparée en partenariat avec la commune.

Le président a clos la séance en soulignant que « la bonne vitalité de l'association est le résultat des efforts conjugués de tous pour que le village demeure un lieu où il fait bon vivre ensemble ». Les échanges ont continué autour du verre de l'amitié et des amuse-bouches préparés par les dames du conseil d'administration.

Pour prendre date, le programme 2017

Samedi 11 mars : baeckeoffe , dimanche 25 juin : vide-greniers, dimanche 6 août : Poulet Party, fin septembre : commémoration du centenaire du camp américain, 17 novembre : soirée beaujolais.



En route pour la commémoration du centenaire

Judi 2 février, à la salle de convivialité, une trentaine de personnes ont assisté à la réunion d'information sur la commémoration du centenaire du camp américain qui aura lieu fin septembre. Le maire Dominique Thiébaud a rappelé que le projet « Il y a 100 ans les Américains à Bourg » porté par la commune avec le partenariat de l'association « Bourg, Patrimoine et Traditions » a obtenu le label « Centenaire ». Bernard Gouriet a exposé les avantages obtenus avec ce label, notamment en matière de communication et l'octroi de l'éligibilité du projet à une aide financière. Avec un support présenté à l'écran, Dominique Thiébaud a rappelé le rôle important joué par Georges Patton au camp de Bourg, ce qui a constitué le thème principal du projet dont les objectifs comportent un triple enjeu mémoriel, culturel et pédagogique.





La célébration du centenaire étalée sur 3 jours comportera des cérémonies à la stèle du Général Patton et sur le site du camp et des expositions dans le village. Après cet exposé émaillé d'échanges entre tous, les participants ont été invités à s'inscrire, selon leurs affinités, à 5 chantiers participatifs : chantier de construction de 2 chars FT17 en bois, grandeur nature, atelier de création pour le pavoisement et la décoration, groupe de travail pour la reconstitution de la cérémonie d'accueil des Américains en 1917 (costumes, figuration), élaboration de la maquette d'un timbre commémoratif, bénévoles pour la préparation et le déroulement des cérémonies. Forts de cette dynamique lancée pour le centenaire, les participants ont continué, autour du verre de l'amitié, à s'échanger des idées ou faire des propositions pour l'organisation des cérémonies.

Carnaval chaleureux sous la pluie



Tradition respectée pour les enfants du village. Mercredi 1^{er} mars, regroupés pour 14h devant la mairie, une dizaine d'enfants avaient du mal à contenir leur impatience, pressés d'aller défiler dans les rues du village, malgré la pluie et le vent venus jouer les trouble-fête. Dans un concert de cris et de rires, la troupe joyeuse et animée, encadrée par quelques mamans, s'en est allée, de maison en maison, montrer leurs beaux déguisements et recevoir, en récompense, quelques gâteaux, piécettes et friandises. Malgré le temps maussade, les princesses, les danseuses de flamenco et autres super héros ont apporté, l'espace d'un après-midi, de la joie communicative dans le village. Cette journée s'est terminée par le partage traditionnel du fruit de la collecte et d'un goûter qui sentait bon les macarons et les beignets.

Les amateurs de beackeoffe à table

Depuis sa création en 2015, Bourg Patrimoine et Traditions s'est fixé comme objectif d'apporter un grain festif à la vie du village. Samedi 11 mars, une cinquantaine de personnes étaient présentes à la salle de convivialité pour une soirée beackeoffe, le premier rendez-vous de l'année organisé par l'association. Les invités ont d'emblée apprécié l'effort de décoration proposé par les responsables. Des bouquets de printemps qui trônaient à chaque table annonçaient la belle saison et apportaient un air de gaieté propice à ouvrir les appétits. Le mets alsacien préparé par Daniel Choné, un traiteur de Vaux, a été dégusté sans modération chacun ayant pu satisfaire son appétit de gourmet. La salade et la farandole de fromages ont précédé le buffet impressionnant de desserts succulents et variés. Encore une fois, les pâtisseries du village ont été à la hauteur de leur réputation. Au fil de la soirée, le diaporama de Seb a distillé des photos des manifestations de 2016 qui ont rappelé de bons souvenirs à l'assemblée. Le président n'a pas manqué de remercier tous les bénévoles pour leur investissement. L'ambiance cordiale et chaleureuse de la soirée était le reflet d'une organisation bien rôdée et le témoignage d'un bel esprit d'équipe... un avant-goût pour le vide-greniers du 25 juin.



Une matinée bien remplie



Une douzaine de bénévoles se sont retrouvés, dès 8h 30, dimanche 19 mars, pour une séance de travail collectif consacrée entièrement à un nettoyage de saison et au bûcheronnage. Trois équipes ont été à l'œuvre toute la matinée avec du matériel approprié et, à midi, le programme était réalisé : taille printanière des arbustes des massifs, taille du lierre du mur du chemin de la Carpe au Prêtre, déboisement partiel d'un terrain communal près de la station de pompage et élagage des branches basses des tilleuls situés à l'entrée du village. Ces travaux effectués dans une bonne ambiance permettent, non seulement de donner un air de propreté au village, mais aussi de favoriser un esprit d'entraide et de convivialité. Les élus organisateurs de cette séance de bénévolat n'ont pas manqué de remercier les participants réunis, à midi, autour du verre de l'amitié, l'occasion de préparer la prochaine séance prévue début avril.



A l'école de la langue des signes française.



Vendredi 24 mars, les adhérents de l'association Langres Signes se sont retrouvés à la salle de convivialité de Bourg pour un cours commun d'apprentissage de la langue des signes française avec pour support la présentation d'un film dramatique indien racontant le difficile parcours d'apprentissage d'une enfant devenue aveugle et sourde à l'âge de 2 ans. Consciente de l'importance de l'utilisation de la langue des signes française par les sourds et leurs proches ainsi que par les malentendants, l'association entend promouvoir cette manière de communiquer et participer à son développement. Auparavant, les participants à la réunion se sont rassemblés sur une pelouse pour réaliser une photo de groupe prise en hauteur. Ils se sont ensuite réchauffés autour du verre de l'amitié et d'amuse-bouches appréciés de tous.

Centenaire : les chantiers participatifs en ordre de marche

Vendredi 7 avril, une trentaine de personnes se sont retrouvées à la salle de convivialité sur l'invitation de la commune et de l'association Bourg Patrimoine et Traditions pour être informées de l'état d'avancement du projet relatif aux cérémonies prévues les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre organisées pour la célébration du centenaire de la présence américaine à Bourg en 1917. Les objectifs du projet comportant un triple enjeu mémoriel, culturel et pédagogique, un appel a été lancé auprès des habitants et aux alentours pour organiser des chantiers participatifs pour la construction de 2 chars FT 17, reproduits à l'identique, pour la décoration, le pavoisement et pour la reconstitution de la cérémonie d'accueil des américains au camp de Bourg. Au cours de la réunion, un responsable a été nommé pour chaque chantier dont la première séance sera consacrée à évaluer les besoins et établir un planning de travail. Les participants ont été informés du programme dont les manifestations à la stèle Patton et sur le site du camp et des expositions dans le village. Dernièrement, une équipe de France 3 Nord-Est a réalisé des prises de vues dans le village pour un reportage sur le Général George Patton qui, promu Major en 1917, a mis en place, à cette époque, une école américaine de tanks à Langres avec la création d'un camp d'entraînement à Bourg.



Le 8 mai : Une commémoration bien suivie par toutes les générations.



Au village, le temps du souvenir se perpétue de manière toujours égale depuis des décennies. La commémoration au monument aux morts du 72^{ème} anniversaire de la fin de la 2^{ème} guerre mondiale a été bien suivie par les habitants avec la présence de nombreux jeunes. Après la lecture par le maire du message officiel du Secrétaire d'Etat des anciens combattants, l'ordre du jour du Maréchal de Lattre de Tassigny a été lu par Florian et, conjointement avec le maire, Albin a déposé une gerbe au pied du monument aux morts en hommage aux disparus de toutes les guerres. Après la minute de silence, les voix des jeunes se sont mêlées à celles des adultes pour chanter la Marseillaise et l'émouvant chant des Partisans. Après avoir remercié les acteurs de la préparation de cette cérémonie, le maire a convié tous les participants au traditionnel verre de l'amitié. Le maire a profité de cette occasion pour informer les habitants sur les commémorations qui auront lieu fin septembre

Des fleurs pour le plaisir de tous

Samedi 13 mai, une dizaine de bénévoles s'est activée toute la matinée pour procéder au fleurissement de la commune. Forts de leur savoir faire, ils ont garni bacs et jardinières, mélangeant avec art, géraniums, ipomées et autres surfinias, en jouant avec leur volume et leurs couleurs

Cette initiative communale, renouvelée chaque année, permet de donner au village une image attractive et accueillante d'autant que, de plus en plus, les habitants, eux aussi, fleurissent les abords de leurs maisons. Les bénévoles ont eu le plaisir de constater que la jachère fleurie semée derrière l'église commençait à poindre son nez. Par ailleurs, un particulier a nettoyé la ruelle de la Bruotte, en vue de la prochaine randonnée pédestre du 5 juin. Tous ces efforts conjugués sont le témoignage d'une belle dynamique qui anime le village.



D'un escargot à l'autre avec les Amis de Brevoines



Lundi de Pentecôte, l'association des Amis de Notre-Dame de Brevoines a organisé une randonnée pédestre sur le parcours des Escargots, de Brevoines à Bourg. Sous la conduite de leur présidente Gisèle Peter, la marche a débuté par la visite du patrimoine de pierre sèche disséminé entre Brevoines et Buzon dont l'Escargot en forme de cône tronqué semblable à celui de Cohons. La promenade s'est poursuivie sur la voie Verte, via le fort de la Bonnelle, jusqu'à l'orée du bois de Grand Gorge, où les attendait, comme prévu, le groupe des anciens élèves de Bourg qui effectuait leur marche annuelle venant de Bourg par le bois de Marne. Leur périple commun s'est poursuivi sur le chemin de la Combe Masson qui a permis de découvrir l'étendue de l'ancien camp américain, créé en 1917, pour servir de terrain d'entraînement aux chars FT 17, sous le commandement de George Patton. Par le sentier de la corniche, les randonneurs ont fait une halte dans le Gorgeot magnifié par la présence de la tufière de la Caillette dont le tuf se forme par effet de photosynthèse. Dans une joyeuse ambiance, le groupe s'est étiré, au gré des conversations, jusqu'à un hangar, pour partager en commun un repas tiré du sac accompagné de nombreux desserts, de quoi rassasier les appétits mis en éveil par le grand air. Après la dégustation de ces douceurs gastronomiques, les marcheurs de Brevoines ont parcouru les rues de Bourg sous la conduite du guide Bernard Gouriet. Leur attention a été attirée par l'architecture des anciennes maisons paysannes, l'église Notre-Dame et le panorama du Belvédère. Le village a une histoire très riche, depuis l'époque Gallo-Romaine, et surtout au Moyen Âge, avec ses deux pôles de vie : le prieuré de Cherrey et le château fort des évêques de Langres. Des lieux chargés en histoire dont il reste surtout un remarquable patrimoine de pierre sèche dans le parc du Château et une ancienne cadole, l'Escargot de Bourg, qui va renaître grâce à l'opiniâtreté de bénévoles. Les Amis de Brevoines n'ont pas manqué d'aller le visiter, d'autant qu'il sera le maillon du futur circuit des Escargots. Placé sous le signe de la détente et de l'amitié, cette journée champêtre très instructive a ravi les Amis de Brevoines qui se proposent d'accueillir l'an prochain les marcheurs de Bourg.

Totale réussite pour le 1^{er} vide-greniers

1^{er} vide-greniers
BOURG

Dimanche 25 juin 2017

De 7h00 à 18h00

Emplacement et entrée gratuits

Renseignements et réservations :
06 81 77 97 32 ou 03 25 88 42 70

Buvette & restauration rapide sur place



Organisé par BOURG PATRIMOINE & TRADITIONS

Par une agréable météo, le premier vide-greniers organisé par l'association Bourg Patrimoine et Traditions a connu un beau succès, dimanche 25 juin, avec une cinquantaine d'exposants dont de nombreux habitants qui ont profité de l'occasion pour faire un peu de ménage dans leur grenier. Tous les ingrédients étaient réunis pour la réussite de cette journée : la gratuité des emplacements et des entrées, l'accueil chaleureux avec le café brioche, distribué par deux charmantes dames, à l'aide d'un chariot ambulant inédit et l'espace pour s'installer au soleil ou à l'ombre bienfaisante au gré des exposants qui avaient réservé au préalable leur emplacement. Très tôt, les premiers chineurs étaient là pour évaluer et négocier la bonne affaire à la recherche de pièces précises. La diversité des objets ont permis aux visiteurs de trouver leur bonheur : le choix du côté vestimentaire, de même pour les jouets, les livres, les nombreux bibelots et les pièces rares pour enrichir des collections. Vers midi, le barbecue a connu une belle affluence. L'équipe de bénévoles avait tout prévu et l'intendance était au rendez-vous. Au menu : merguez, saucisses, lard, glaces, gaufres croustillantes et barbe à papa. La buvette bien achalandée a attiré les consommateurs qui, au delà des bonnes affaires, ont apprécié la grande convivialité ambiante. Au fil des heures, un public plus familial a déambulé dans les rues, venu là pour se distraire et découvrir le village en même temps que les déballages. Chineurs et exposants ravis de cette journée n'ont pas manqué de montrer leur pleine satisfaction aux bénévoles, fort heureux de cette belle journée, leur volonté étant d'animer la commune et faire connaître leur village, une motivation qui va permettre de pérenniser ce rendez-vous des chineurs.





https://www.facebook.com/Mairie-de-Bourg-1456372064590805/

ons Le Journal de la H Google Facebook mairie de Bourg CIC: Espace perso france.lachainem Meteo agricole B Mon compte - La Google

Mairie de Bourg

Page Messages Notifications Statistiques Outils de publication Paramètres Aide

Mairie de Bourg
Créer un nom d'utilisateur de Page "@"

Accueil
À propos
Photos
Événements
Mentions J'aime
Vidéos
Publications

Promouvoir
Gérer les promotions


J'aime déjà Déjà abonné(e) Partager

4 partages

Votre commentaire...

Mairie de Bourg
6 mai

chose promise chose due



6 138 personnes atteintes **Booster la publication**

3,4 K vues

J'aime Commenter Partager

34 Meilleurs commentaires

58 partages

Votre commentaire...

+ Ajouter un bouton

Publications des Pages que vous avez aimées en tant que votre Page

Portée des publications cette semaine : 612

Communauté

Invitez vos amis à aimer cette Page

122 personnes aiment ça

124 personnes suivent ce lieu

Guyline Fougerolle et 61 autres amis aiment ça

À Propos Voir tout

03 25 88 01 23

Envoyer un message

http://www.mai... **Promouvoir le site web**

Communauté

D'autres personnes aiment également

Route des vacances
Communauté

Orchestre d'Harmonie de Chaum...
Musicien/ Groupe

les décisions du conseil

Séance du 17 mars 2017

2017/1 OBJET : Approbation du compte administratif 2016 du Budget Communal

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Monsieur PRODHON Fernand, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par THIEBAUD Dominique, Maire, après s'être fait présenté le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Section de Fonctionnement

Recettes : 130 303.37 €

Dépenses : 93 486.42 €

Résultat de l'exercice : 36 816.95 €

Report du résultat 2015 en excédent : 88 114.61 €

Résultat d'exécution 2016 en excédent : 124 931.56 €

Section d'investissement

Recettes : 4 795.20 €

Dépenses : 25 145.95 €

Résultat de l'exercice : - 20 350.75 €

Report du résultat 2015 en excédent : 22 109.71 €

Résultat d'exécution 2016 en excédent : 1 758.96 €

Résultat d'exécution global 2016 en excédent : 126 690.52 €

2017/2 : OBJET : Approbation du compte administratif 2016 du Budget eau et Assainissement

Section de Fonctionnement

Recettes : 22 384.44 €

Dépenses : 50 103.16 €

Résultat de l'exercice : -27 718.72 €

Report du résultat 2015 en excédent : 38 093.60 €

Résultat d'exécution 2016 en excédent : 10 374.88 €

Section d'investissement

Recettes : 3 435.32 €

Dépenses : 4 551.86 €

Résultat de l'exercice : - 1 116.54 €

Report du résultat 2015 en excédent : 21 944.86 €

Résultat d'exécution 2016 en excédent : 20 828.32 €

Résultat d'exécution global 2016 en excédent : 31 203.20 €

2017/3 : OBJET : Approbation du compte administratif 2016 du Budget lotissement Echenot

Section de Fonctionnement

Recettes : 373 429.54 €

Dépenses : 373 429.54 €

Résultat de l'exercice : 0 €

Report du résultat 2015 en excédent : 134 837.92 €

Résultat d'exécution 2016 en excédent : 134 837.92 €

Section d'investissement

Recettes : 277 560.22 €

Dépenses : 373 429.54 €

Résultat de l'exercice : -95 869.32 €

Report du résultat 2015 en déficit : -118 262.56 €

Résultat d'exécution 2016 en déficit : -214 131.88 €

Résultat d'exécution global 2016 en déficit : - 79 293.96 €

2017/4 : OBJET : Approbation des comptes de gestion 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les comptes de gestion du receveur pour l'exercice 2016 et dont les écritures sont conformes à celles des comptes administratifs pour le même exercice.

2017/5 : OBJET : Affectation des résultats 2016 du budget communal

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal affecte à l'unanimité les résultats 2016 de la manière suivante :

Section de Fonctionnement : compte 002 : 124 931.56 €

Section d'investissement : compte 001 : 1 758.96 €

2017/6 : OBJET : Affectation des résultats 2016 du budget eau et assainissement

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter les résultats de la manière suivante :

Section de Fonctionnement : compte 002 : 10 374.88 €

Section d'investissement : compte 001 : 20 828.32 €

2017/7 OBJET : Affectation des résultats 2016 du budget Lotissement l'Echenot

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter les résultats de la manière suivante

Section de Fonctionnement : compte 002 : 134 837.92 €

Section d'investissement : compte 001 : -79 293.96 €

2017/8 : OBJET : Taux d'imposition 2017

Après présentation de l'état de la dette et aux vues des informations sur le contexte général notamment des prises de compétences du Grand Langres qui provoqueront inévitablement une hausse des taux de l'intercommunalité, le Conseil Municipal décide à l'unanimité taxes directes locales pour assurer une neutralité fiscale et financière

Taux 2017

Taxe habitation : 14,19%

Taxe Foncier Bâti : 12,07%

Taxe Foncier non Bâti : 21,98 %

2017/9 : OBJET : Approbation budget primitif 2017 Budget Communal

Le Conseil Municipal examine le budget primitif communal pour l'année 2017 présenté par le Maire.

Après délibérations, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget communal 2017 qui s'équilibre en dépenses et en recettes aux sommes suivantes :

- Section de Fonctionnement : 196 306.56 €
- Section d'Investissement : 22 077.40 €

2017/10 : OBJET : Approbation budget primitif 2017 Budget Eau et Assainissement

Le Conseil Municipal examine le budget primitif eau et assainissement pour l'année 2017 présenté par le Maire.

Après délibérations, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget eau et assainissement 2017 qui s'équilibre en dépenses et en recettes aux sommes suivantes :

- Section de Fonctionnement : 34 400.43 €
- Section d'Investissement : 34 443.64 €

2017/11 : OBJET : Approbation budget primitif 2017 Budget Lotissement Echenot

Le Conseil Municipal examine le budget primitif Lotissement d'Echenot pour l'année 2017 présenté par le Maire.

Après délibérations, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget Lotissement d'Echenot 2017 qui s'équilibre en dépenses et en recettes aux sommes suivantes :

- Section de Fonctionnement : 551 892.79 €
- Section d'Investissement : 587 561.42 €

2017/12 : OBJET : CCGL : Financement compétence scolaire

Le conseil approuve le rapport de la CLECT et accepte le principe de financement de la scolarité par la fiscalité

2017/13 : OBJET : PLUi : Désignation de 2 élus référents

La Communauté de Communes du Grand Langres s'est engagée dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Pour organiser la gouvernance du PLUi il a été ratifié une charte de gouvernance. Cette charte de gouvernance prévoit la désignation de deux élus référents PLUi par commune afin de participer aux instances techniques du PLUi. Ils seront amenés à :

- Participer aux comités de pilotage par secteur (travail sur le règlement, le zonage et les Orientations d'Aménagement et de Programmation)
- Désigner, pour chaque secteur, 2 personnes parmi eux qui assisteront aux ateliers thématiques du diagnostic.
- **Ernest Dos Santos et Patrick Vauthrin sont désignés**

2017/14 : OBJET : Adhésion à l'Association la Montagne

Chaque année la commune s'abonne au Journal de la Montagne mais n'adhère pas à l'association. Aussi il proposé pour 2017 d'adhérer à cette association et de s'abonner au Journal.

Versement d'une subvention au Souvenir Français de 100€

Questions diverses

Tour de garde des élections :

Election présidentielle du 23 04 2017 et 7 mai 2017 de 8h à 19h

Election législatives du 11 et 18 juin 2017

Séance du 15 juin 2017

1) Vote des taux fiscalité locale 2017

Le Maire informe, que par courrier en date du 18 mai 2017, les services de la Préfecture de Haute-Marne nous ont informé que la délibération 2017/18 en date du 14/03/2017, sur le vote des taux ne respectait pas les règles de lien entre les taux. En effet le taux voté de la taxe foncière non bâti, soit 21.98 %, est supérieur aux taux maximums autorisés par les règles de lien, 20.72 %, les autres taux restant maintenus.

Le Maire propose, d'annuler la délibération 2017/18 du 17/03/2017 et de voter les taux suivants :

Taxe habitation : 14.19 %

Taxe Foncier Bâti : 12.07 %

Taxe Foncier non Bâti : 21.98 %

Pour un produit fiscal attendu de 42 956 €

2) Annulation redevance ordures ménagères 2014 du garage Ragot

Le Maire expose qu'il a été demandé à tort 75.00 € de redevance ordures ménagères en 2014 au Garage Ragot. Le Maire propose que cette somme soit annulée.

3) **Budget Principal : Décision modificative**

Après avoir rappelé la délibération prise en faveur du Garage Ragot et afin de pouvoir émettre les écritures comptables, le Maire propose la décision modificative correspondant

4) **Schéma de mutualisation CCGL 2017-2020**

Le schéma est indicatif. La CCGL pourra proposer aux communes des mutualisations supplémentaires ou renoncer à certaines prévues au schéma, en fonction de la réalisation de ses projets et des transferts de compétence successifs ainsi qu'en fonction des besoins et souhaits des communes.

Celui-ci reprend largement les orientations de celui de l'ancienne CCGL :

- Mutualisation sous forme de service commun permettant d'optimiser le coefficient d'intégration fiscale et donc la DGF de l'intercommunalité,
- Axe principal de mutualisation : CCGL – ville centre avec une proportion croissante d'agents mutualisés depuis mai 2015 (cf. rapport sur la mutualisation)
- Développement progressif et selon le libre consentement des élus municipaux de la mutualisation avec les autres communes (police intercommunale, secrétariat de mairie, services techniques).

La Présidente du Grand Langres présentera au Conseil Communautaire une fois par an un rapport sur l'état d'avancement du schéma. Le schéma est approuvé

5) **Approbation des modifications des statuts : Equipements touristiques : construction, entretien et fonctionnement d'une aire de camping-car à Langres**

Le Maire expose au Conseil que le schéma de développement touristique établi par l'ancien pays de Langres auquel a succédé le PETR, comporte la création d'une aire de camping-cars à Langres. Celle-ci permettra d'augmenter la capacité d'hébergement touristique largement déficitaire de la ville et favoriser le tourisme d'étape dans le sud Haute Marne.

Par délibération en date du 3 mars 2017, le Conseil Communautaire a approuvé la modification de statuts par l'ajout de la compétence facultative "3.8 Equipements touristiques : Construction, entretien et fonctionnement d'une aire de camping-cars à Langres".

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la modification des statuts de la CCGL.

6) **Indemnités de fonction des titulaires de mandats locaux applicables à partir du 1er février 2017**

Le Maire précise que les délibérations indemnitaires faisant référence à l'ancien indice brut terminal 1015 ou à des montants en euros, une nouvelle délibération est nécessaire. Il convient à cette occasion de viser "l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique", car une nouvelle modification de celui-ci est prévue en janvier 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil fixe les indemnités suivantes applicable à compter du 1^{er} février 2017 :

- **Indemnité du maire** : 17 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique : (*Pour information soit indice brut 1022*)
- **Indemnité du 1^{er} et 2^{ème} Adjoint** : 6.6 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique : (*Pour information soit indice brut 1022*)

7) **Convention d'adhésion au service d'archivage électronique du département de la Haute-Marne**

Le Maire explique que les archives sont des outils indispensables au fonctionnement de l'administration communale, qu'elles permettent aux citoyens de faire valoir leurs droits et qu'elles constituent la mémoire de la commune et de ses habitants.

Une participation financière est demandée aux collectivités du département de la Haute-Marne de plus de 3 000 habitants pour adhérer à ce service. Le montant annuel est de 200 € HT. Le service est gratuit pour les communes de moins de 3 000 habitants

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, approuve, à l'unanimité la convention d'adhésion au service d'archivage électronique du Département de la Haute-Marne et autorise le Maire à signer ladite convention avec le Conseil Départemental de la Haute-Marne.

8) Questions diverses

Etude ACC du captage : rappel de la procédure, subvention, lancement de la phase opérationnelle

Bail escargot accord du conseil pour établissement du bail, autorise le maire à signer toutes les pièces si rattachant, prise en charges des frais

Centenaire : point sur le projet

Présentation de l'esquisse du projet de la vannerie : accord du devis

Présentation des trois projets de timbre avec classement et choix

Tour de France : information

Séance du 30 juin 2017

Election d'1 titulaire et de 3 suppléants pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2017 :

Elu titulaire : Dominique Thiebaud

Elus suppléants dans l'ordre :

- Fernand Prodhon
- Jean Marc Roux
- Philippe Massotte



Portrait : Mariette



Les anciens se souviendront de l'épicerie, du café qu'ils ont fréquentés lorsque les grandes enseignes n'existaient pas, que chaque village ou presque, bénéficiait d'un petit commerce, d'un café, lieu de rencontres, d'échanges, de détente...

Les commerçants ambulants se déplaçaient régulièrement, s'arrêtant dans les cours, klaxonnant pour annoncer leur venue dont on connaissait d'ailleurs le jour, l'heure approximative. Les ménagères avaient préparé leur liste de commissions, leur panier. A l'époque, on n'achetait que le strict nécessaire, beaucoup possédant un potager, quelques arbres fruitiers, quelques poules. Les lapins se nourrissant d'épluchures, d'herbes sauvages cueillies et sélectionnées. Pour le lait, il suffisait de poser le bidon sur le rebord d'une fenêtre. Les conserves étaient faites dans de grandes chaudières accueillant bouteilles en verre cachetées, ancêtres des bocaux.

En campagne, on vivait simplement, produisant pour sa propre consommation.

C'est dans ce contexte qu'a grandi Mariette née le 24 septembre 1931 à Santenoge. Elle perd son papa lorsqu'elle a six ans alors qu'il débardait du bois avec un cheval dont il reçoit un coup de pied. Il laisse une veuve et cinq filles. Mariette suit l'école communale qui accueille 40 filles dans une classe unique; les garçons préparant le certificat d'études les rejoindront alors que les hommes sont mobilisés et partent pour la guerre.

Revenue en 1944 à la gare de Poinson, elle se souvient des bombardements visant la gare de triage, les F.F.I sabotaient le pont régulièrement. Les allemands le réparaient le plus vite possible pour que les trains puissent partir vers l'Allemagne.

Les F.F.I savaient que les carreaux des fenêtres n'étaient pas solides et prévenaient la famille pour qu'elle les ouvre et évite de les voir tomber.

Les anglais ont bombardé ce pont afin de le détruire une bonne fois pour toute, empêchant ainsi, définitivement, les allemands de s'en servir.

Ils ont également mitraillé la zone. Les parents de Mariette étaient alors sortis, un voisin a couché les filles dans le lavoir, les empêchant de sortir alors qu'elles pensaient à leur petite sœur, seule, dans son berceau, restée dans la maison.

Vitres et portes ont volé en éclat et la petite a été retrouvée calme, saine et sauve.

L'oncle de Mariette vivait dans une ferme où elle a beaucoup aidé. Il a fait son service militaire (2 ans à l'époque) a été fait prisonnier, est rentré après 7 ans d'absence.

Beaucoup d'hommes, à l'époque, ont perdu, donné leur jeunesse pour la liberté, un avenir meilleur, pensaient-ils.

Ce monsieur ramassait le lait avec son char à banc que les chevaux emmenaient au gré du vent et des fermes éparpillées. Mariette l'accompagnait. On chevauchait sur des chemins plutôt que sur des routes, on vivait au rythme des saisons et de la nature, on s'arrêtait, on prenait des nouvelles qui se colportaient...

Il a eu 8 filles, à cette époque personne n'était choqué de voir, d'avoir de grandes familles, par contre on espérait souvent un garçon pour perpétuer le nom de famille et reprendre la ferme.

A 14 ans, Mariette est placée chez un couple dont elle garde le bébé, travaillera dans un café apprenant sans le savoir son futur métier. Elle change de lieu, se retrouve à Longeau et c'est là qu'elle rencontre son prince charmant: Jacquot. Il a alors 23 ans, ils se fréquentent, se marient un an plus tard le 7 novembre 1953.

Jacquot travaille aux caves d'affinage où il est routier. Né à Bourg dans la maison de ses parents, il perd lui aussi son père de bonne heure en 1937, il a alors 8 ans. Il fréquente l'école de Bourg jusqu'à l'obtention de son certificat d'étude.

De leur union naissent Jacqueline en 1955, Evelyne en 1957 et Philippe en 1960.

Le couple vit d'abord à Bourg pendant 4 ans, dans des conditions difficiles, sans confort.

La société de Jacquot leur offrant 1 logement gratuit avec eau courante, électricité, ce dont ils ne bénéficiaient pas à Bourg, ils partent pour Peigney ou ils peuvent avoir davantage de confort : pas de salle de bain mais chacun peut se laver à l'évier avec eau chaude et eau froide, un large w.c avec lavabo se trouve sur le palier, pour 3 ménages. Cela change des seaux de toilette, des pots de chambre, des toilettes sèches extérieures .Un grand couloir permet de jouer.

En 1964, le couple revient à Bourg et emménage chez la belle-mère de Mariette : Marthe Pidoux.

Marthe, fille unique, reprend en 1929 (année de naissance de Jacquot) la licence d'un café tout proche de chez elle : il servait notamment aux américains lorsqu'ils étaient à Bourg. Elle était instruite, s'occupaient bien de ses petits-enfants leur faisait faire leurs devoirs. Elle jouait volontiers au tarot: c'était une enragée.

A Bourg, il a fallu faire beaucoup de travaux dans la maison pour accueillir le couple et les 3 enfants. Marthe Pidoux souhaitait que l'activité continue: elle prenait de l'âge.

L'épicerie passera d'une pièce à l'autre, tout doit se transformer: des portes s'ouvrent, d'autres se ferment.



Les travaux dureront un hiver, période de transition un peu difficile pour tout le monde. Enfin ça se précise et c'est Abel Moussus, en tant que premier adjoint qui vient inaugurer l'épicerie avec son discours. Ce sera toutes ces années ou les gens, ayant besoin de produits de base viendront chez Mariette: adultes (pour aussi tailler la bavette) enfants à la demande des parents, pour les courses et dans l'espoir d'acheter des bonbons.

On paye directement ou au mois, les dus étant consignés dans un carnet.

Pas de caisse enregistreuse à l'époque .On fait crédit sans intérêt, la confiance règne encore.

L'épicerie fermera à l'ouverture du Leclerc: la concurrence n'étant plus possible.

Oubliés, partiellement, les marchands ambulants qui passaient régulièrement. Ils passeront encore mais réviseront leur tournée.

Le café ouvert tous les jours accueille les habitués pour prendre un verre, jouent aux cartes dont le tarot, la belote. Chacun a ses habitudes, son horaire. Mariette a eu l'habitude, plus jeune de cette atmosphère et accueille chacun, particulièrement des hommes puisqu'à l'époque une femme dans un café était mal vue. Au fur et à mesure du temps les choses changeront et les femmes pourront fréquenter les cafés sans être montrées du doigt.

Mariette travaille chaque jour pour le café, l'épicerie ne ferme que le dimanche. Le tabac doit rester ouvert sans dispense de l'administration. La cabine téléphonique doit, elle rester permanente car, seules, quelques familles ont le téléphone.

Mariette, pour cette fameuse cabine, a dû se rendre à Arc-en -Barrois pour prêter serment vis à vis de la confidentialité.

Il en a fallu de la vigilance, de la disponibilité pour vivre cette aventure entre famille, habitants, passants, de la discrétion aussi pour recevoir ce qui se dit dans un café, lors d'une partie de carte, en buvant un verre.

Merci à Mariette pour ces années au service du village.

Les chantiers participatifs



Nuisances sonores

Avec les beaux jours, les travaux de jardinage, de bricolage, de nettoyage redémarrent ; aussi, afin d'éviter les brouilles avec les voisins et les réclamations en mairie, il est impératif de respecter quelques règles de civisme.

Les travaux de bricolage ou jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tels que tondeuses à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques...) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8^h30 à 12^h et de 13^h30 à 19^h30
- les samedis du 9^h à 12^h et de 15^h à 19^h
- les dimanches et jours fériés de 10^h à 12^h

La police intercommunale est chargée de veiller au respect de l'arrêté préfectoral en vigueur.



Carte d'identité nouvelles conditions de délivrance

Depuis le 28 mars 2017, les modalités de recueil des cartes nationales d'identité ont évolué vers un processus dématérialisé, notamment pour des raisons de sécurisation du titre.

En conséquence, seules les mairies équipées d'un dispositif de recueil accueilleront les demandeurs de titres d'identité. Liste des mairies sur le site : www.haute-marne.gouv.fr

Pour toute demande nouvelle ou renouvellement, il convient de s'adresser dans une mairie disposant du matériel requis. Certaines mairies proposent des rendez-vous afin d'éviter les files d'attente.

Il est aussi possible de faire une pré-demande en ligne sur le site : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Petites Infos pratiques

Dépôt de gravats

Régulièrement, des dépôts de gravats et autres matériaux de toute sorte sont retrouvés au bord des chemins ruraux. La nature n'est pas une poubelle !

La municipalité fait appel au sens civique de chacun pour le respect de l'environnement. D'autant que la déchetterie est accessible à tous.

Des sanctions seront appliquées à tout contrevenant.

Déchets verts

Suez Environnement, prestataire de la collecte des ordures ménagères, signale qu'ils trouvent de plus en plus, lors de la présentation des ordures ménagères, des déchets verts.

Les déchets verts ne sont pas des ordures ménagères et ne sont pas acceptés à la collecte des ordures ménagères.

Chaque habitant doit participer à la réduction du prix élevé de l'élimination des déchets et à la valorisation des matières recyclables par un simple effort volontariste.

Deux solutions :

- le compostage : guide disponible sur le site smictomsud52.fr – réduction des déchets
- le dépôt gratuit en déchetterie : les horaires d'ouverture sont disponibles dans ce bulletin et sur le site : sded52.fr

Horaires d'été

de la déchetterie de Langres

(A compter du 1^{er} avril 2017)

Lundi - mardi – jeudi – vendredi - samedi :
de 8^h30 à 12^h00 et de 13^h30 à 18^h00

Mercredi : fermé

INFOS PRATIQUES : QUOI DE NEUF ?

A retenir :

Mairie : - téléphone 03 25 88 01 23 - mairie.bourg@wanadoo.fr permanence le lundi de 16 h30 à 18 h 00

Site internet : <https://www.mairiedebourg.fr>

Gendarmerie de Longeau : 03 25 88 42 04

Trésor Public - perception de Langres : 03 25 87 06 62

EDF (sécurité dépannage) : 03 25 32 19 53

Correspondant du journal : 03 25 88 42 70 (Bernard Gouriet)

Personnes relais (église) : 03 25 88 43 30 (Marie-Claude Gay)

Préparation aux cérémonies religieuses : Maryvonne Massotte, Marie-Claude Gay

Sonneurs de cloches : Laurent Gouriet et Philippe Massotte

Collecte des bouchons en plastique et liège : Gislaine André

Gardes particuliers : Alexandre Liégé.

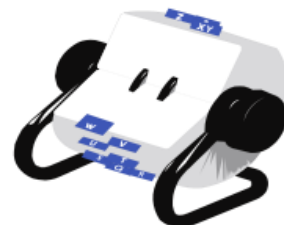
Transport à la demande par **TOP TRANSPORT** Tel N° 0 800 330 130

Notre village est desservi par : (cette liste n'est pas exhaustive)

Fromagers : un le mardi et un le mercredi après-midi.

Marchand de primeurs : le jeudi après-midi.

Marchand de boissons : le jeudi matin 2 fois par mois et le 1er lundi de chaque mois



Recensement de la population

Du 19 janvier au 18 février 2018 aura lieu le recensement de la population à Bourg
Pour cela la commune recrute un agent recenseur.

Si vous êtes intéressé merci de faire acte de candidature par un simple courrier, mail..



Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique

Comité de rédaction :

Dominique Thiebaud - Jean Marc Roux - Philippe Massotte - Aleth Moussus - Marylène Carbillet - Laurent Goutry - Bernard Gouriet